

Comité permanent du droit des brevets

Vingt-quatrième session
Genève, 27 – 30 juin 2016

RAPPORT SUR LE SYSTÈME INTERNATIONAL DES BREVETS : CERTAINS ASPECTS DES LÉGISLATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES SUR LES BREVETS

Document établi par le Secrétariat

1. À sa vingt-troisième session tenue à Genève du 30 novembre au 4 décembre 2015, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) est convenu que les informations concernant certains aspects des législations nationales et régionales sur les brevets, publiées sur le forum électronique consacré au SCP, à l'adresse http://www.wipo.int/scp/fr/annex_ii.html, seraient mises à jour en fonction des communications reçues des États membres.
2. Depuis la précédente session du SCP, aucune information sur ce sujet n'a été communiquée par un État membre.
3. Les États membres qui le souhaitent peuvent échanger, au titre du point 4 de l'ordre du jour intitulé "Rapport sur le système international des brevets : certains aspects des législations nationales et régionales sur les brevets", des informations sur l'évolution récente des législations nationales ou régionales relatives aux brevets.

[Fin du document]